



PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS DES BORNES DE RECHARGE OUESTCHARGE EN MAINE-ET-LOIRE POUR L'INSTANT

À la suite de la parution de l'article sur le site Automobile propre le 23 décembre dernier faisant état d'une forte hausse du coût de la recharge sur les bornes du réseau public Ovest Charge, de nombreux électromobilistes ont exprimé leurs inquiétudes.

Le Siéml (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire) tient à apporter les précisions suivantes.

Le réseau Ovest Charge fédère sept syndicats départementaux d'énergie* qui restent chacun souverains quant à la tarification de leurs bornes respectives.

Jusqu'à présent, dans un but de facilitation de l'interopérabilité et de l'itinérance interdépartementale, une harmonisation des tarifs était proposée. Malheureusement, la crise énergétique actuelle **ne permet plus de proposer ce tarif unique** et chaque syndicat se voit contraint d'adopter une politique tarifaire différente pour faire face à la flambée du prix de l'électricité.

En Maine-et-Loire, le Siéml n'a pas prévu pour l'instant d'évolution tarifaire sur son réseau départemental, si ce n'est une étude en cours pour la mise en place de pénalités pour les véhicules ventouses pénalisant les autres usagers. Mais il sera contraint de revoir ses prix si, à l'instar des syndicats voisins, il subit une hausse extraordinaire de la fourniture d'électricité à l'occasion du renouvellement de son marché au **1^{er} janvier 2024**.

Le Siéml s'efforce de **maintenir le plus longtemps possible sa politique tarifaire incitative** et compte énormément sur les mesures que l'État devrait mettre en place à la suite de l'annonce faite par le Président de la République lui-même, d'étendre le bouclier tarifaire aux bornes de recharge (cf. interview dans le journal les Échos du 17 octobre 2022).

*Syndicats de l'Ille-et-Vilaine, du Finistère, des Côtes d'Armor, de Loire-Atlantique, de Vendée, de Mayenne et de Maine-et-Loire.

CONTACTS PRESSE

→ Emmanuel CHARIL

Directeur général du Siéml
02 41 20 75 21 / e.charil@sieml.fr

→ Julien GERAULT

Responsable technique IRVE
07 85 68 33 68 / j.gerault@sieml.fr